

Les Phoques des Iles Orcades

par Daniel PRIEUR

Depuis 1973, s'est constitué au sein de la S.E.P.N.B., un groupe d'Etudes des Phoques de Bretagne. Cette équipe bénévole, composée bon an, mal an, d'une quinzaine de membres, s'est attachée à rassembler les observations anciennes et récentes ayant trait aux phoques de Bretagne. Une première mise au point a d'ailleurs été publiée à ce sujet dans *Penn ar Bed* (BRIEN et PRIEUR, 1973).

Toutefois, afin d'acquérir une bonne connaissance de terrain de ces animaux, et notamment des Phoques gris, il était nécessaire de les étudier dans une région où ils sont abondants, en l'occurrence les îles Britanniques qui abritent environ les 2/3 des effectifs européens de l'espèce. Pour la préparation de ce voyage et le choix des colonies de phoques à visiter nous avons été conseillés par le Dr. C.F. SUMMERS, qui dirige le « Seals research division » à Cambridge (Grande-Bretagne). A la date choisie pour effectuer cette enquête (Novembre 75), plusieurs colonies de Phoques gris des îles Britanniques étaient en période de reproduction. Toutefois, étant donné les mauvaises conditions météorologiques probables dans cette région à cette époque de l'année, les îles Orcades (Orkney Islands) ont été préférées à d'autres secteurs plus proches de la Bretagne. En effet, quelques colonies de Phoques gris peuvent être observées sur l'île principale de l'archipel sans avoir recours à un bateau, inutilisable par mauvais temps.

LES ILES ORCADES

Les Orcades sont situées au nord de l'Ecosse, à une latitude moyenne de 59° N, soit sensiblement celle d'Oslo (Norvège). Les premières îles ne sont distantes de l'Ecosse que d'une dizaine de kilomètres, mais l'archipel s'étend jusqu'à 70 kilomètres plus au nord. Quelque 70 îles dont 25 sont habitées le composent. Les deux agglomérations importantes de l'île principale (Mainland) sont reliées quotidiennement à l'Ecosse par voie aérienne en ce qui concerne Kirkwall, la capitale, ou maritime, pour Stromness. Des liaisons secondaires aériennes et maritimes desservent ensuite les autres îles habitées.

L'île principale, les îles de Burray et South Ronaldsay qui lui sont reliées par une série d'enrochements surmontés d'une route, et l'île de Hoy, délimitent une large baie, bien protégée : Scapa Flow, abri des flottes militaires britanniques des deux der-

nières guerres. Depuis peu, c'est sur Flotta, une petite île qui ferme Scapa Flow au sud, qu'a été construit un terminal pétrolier à la suite de l'exploitation de gisements pétrolifères en mer du Nord.

Le littoral des Orcades fait alterner des côtes basses, sableuses ou non, et des falaises, parfois impressionnantes comme celles de Hoy qui surplombent la mer d'une hauteur de 300 mètres. On observe tantôt des îles basses, émergeant peu de l'eau, tantôt escarpées et bordées de hautes falaises, ou encore une combinaison de ces paysages, dès que les dimensions de l'île s'accroissent quelque peu.

Sur une végétation essentiellement rase, on observe une avifaune variée et confiante. Dans les prairies, parmi les vaches et les moutons, stationnent des Vanneaux, Courlis cendrés, Huitriers pies, Chevaliers gambette et autres Tourne-pierres. Dans les petites baies, les anatidés sont abondants : Garrots à œil d'or, Eiders, Macreuses brunes, auxquels se mêlent quelques Harles bièvre ou Hareldes de Miquelon, tandis que passe bruyamment une formation d'Oies rieuses. Quant au Pétrel fulmar, il parcourt inlassablement les côtes rocheuses de l'île.

Les phoques, enfin, qui faisaient l'objet de notre voyage sont observés fréquemment sur le littoral, même en dehors des sites de reproduction.

PHOQUES GRIS ET PHOQUES VEAUX MARINS

Le Phoque gris (*Halichærus grypus*) et le Phoque veau marin, ou Phoque commun (*Phoca vitulina*), sont deux espèces d'eaux tempérées abondantes dans les îles Britanniques. Bien que leurs périodes et sites de reproduction soient différents, ces deux espèces peuvent se rencontrer en même temps sur le littoral, et il est important de savoir les distinguer. C'est ainsi qu'en Bretagne on a longtemps pensé avant les déterminations de F. ROUX (1957) que les phoques observés étaient des veaux marins. Si la distinction des jeunes présente quelques difficultés, celle des adultes est aisée à terre comme dans l'eau.

La position des narines est un caractère fréquemment cité, pour la distinction des espèces. Les narines du veau marin sont jointives à la base et forment un V. Celles du Phoque gris sont disjointes et presque parallèles. Ce caractère peut être utilisé pour la détermination d'un jeune animal échoué, que l'on observe de près. A moyenne distance, d'autres caractères nous paraissent plus évidents.

A terre, le pelage du veau marin apparaît plus finement et plus nettement tacheté que celui du Phoque gris (fig. 1 et 2). Dans l'eau, seule la tête permet de différencier les deux espèces : chez le veau marin, les yeux et les orbites prennent une part importante de la face, alors qu'ils apparaissent petits chez le Phoque gris. De profil, les crânes des deux espèces ne permettent aucune confusion : le front du veau marin fait un angle assez prononcé avec le museau, court. Chez le Phoque gris au contraire, front et museau, long cette fois, sont presque alignés. A ces différents caractères, faciles à observer sur le terrain pour peu que l'on dispose de quelques secondes, s'ajoute la différence de taille, en faveur du Phoque gris, plus difficile toutefois à apprécier si l'on manque d'éléments de comparaison.



Fig. 1. — Veau marin adulte sur la plage du Moulin Blanc, rade de Brest

(Photo A. Gérard)

En dehors des périodes de reproduction, les types de côtes fréquentées varient selon l'espèce. Ainsi, l'on rencontrera plus souvent le veau marin sur des côtes basses, bien abritées, alors que le Phoque gris fréquentera les côtes rocheuses, assaillies par le ressac. Mais, si nous n'avons observé les veaux marins que pendant les jours sans vent, alors que la mer était très calme, il nous est arrivé de voir dans ces mêmes eaux quelques Phoques gris, en compagnie des précédents.

LES VEAUX MARINS AUX ORCADES

2 à 3 000 Phoques veaux marins ont été recensés récemment aux Orcades (VAUGHAN, 1975). C'est actuellement l'espèce la moins abondante, contrairement à la situation de la fin du 19^e siècle. Ce changement de situation est vraisemblablement dû à la forte augmentation du Phoque gris et non à une diminution du veau marin. Les veaux marins fréquentent les secteurs les plus abrités, à l'opposé des Phoques gris, encore que quelques endroits sont communs aux deux espèces, à des périodes différentes.

Les naissances ont lieu de mi-juin à mi-juillet sur des îlots ou bancs de sable découvrant à basse mer. Les nouveau-nés sont



Fig. 2. — Femelle de Phoque gris et son jeune en premier pelage

(Photo Seals Research Division, Cambridge)

immédiatement actifs et doivent nager dès la marée haute qui suit leur naissance (fig. 3). Ils ont perdu, *in utero*, leur premier pelage, blanc, perméable, qui ne leur permettait pas un long séjour dans l'eau. Le mode de reproduction et la dispersion des points de reproduction rendent difficile le recensement de cette espèce. Une fois passée cette période, le veau marin est sédentaire et demeure à proximité des côtes.

LES PHOQUES GRIS AUX ORCADES

Le Phoque gris est visible toute l'année aux Orcades, toutefois c'est en automne au moment de la mise bas que l'espèce est la plus abondante, en des endroits précis. Les sites fréquen-



Fig. 3 : Femelle de veau marin et son jeune

(Photo Seals Research Division, Cambridge)

tés à cette occasion sont extrêmement variés. Il peut s'agir d'une grève d'éboulis, ou de galets au pied d'une falaise, grève qui selon sa dimension sera peuplée de 2, 3 ou quelques dizaines de nouveau-nés (fig. 4). L'observation de ces colonies ne peut en général se faire que du haut de la falaise, la descente et la remontée étant le plus souvent impossibles sans équipement lourd. L'accès par la mer est très délicat en raison du ressac et de toute façon, l'observateur débarquerait en plein milieu de la colonie, avec tous les risques que cela comporte. Les falaises qui protègent ces grèves sont parfois plus faciles à franchir, notamment sur la côte ouest de South Ronaldsay, qui donne sur Scapa Flow, et ces colonies sont plus sensibles à la présence de l'homme. Fréquemment, des grottes auxquelles on ne peut accéder que par mer et qui sont presque emplies à marée haute, sont utilisées pour les mises bas. Enfin, de petits îlots bas, déserts, sont également fréquentés et les jeunes, nés sur les galets de la grève, peuvent gagner les pelouses herbues.

C'est fin septembre et durant tout le mois d'octobre que les femelles viennent à terre pour mettre bas, un nouveau-né, unique. Le jeune Phoque gris pèse environ 12 kg et revêt un pelage blanc,



Fig. 4. — Une colonie de Phoques gris aux Orcades. Les jeunes en premier pelage restent sur la grève. Les adultes sont à l'eau.

(Photo Seals Research Division, Cambridge)

épais, qu'il ne quittera complètement que 3 à 4 semaines plus tard, au profit du pelage d'adulte qui lui permettra de séjourner dans l'eau.

Le pelage blanc est perméable, et si le jeune phoque peut effectuer quelques sorties à l'eau en compagnie souvent de sa mère, comme nous avons pu l'observer, ces sorties sont brèves, et la nage malhabile (fig. 5). Pendant ces 3 à 4 semaines, s'il est bien nourri, le jeune augmente de poids, jusqu'à ressembler à une outre. Ce n'est qu'au moment de la mue (fig. 6), et ensuite, que l'exercice aidant, il perdra le surplus de poids et prendra la forme fuselée du phoque.



Fig. 5. — Le jeune Phoque gris, en premier pelage, peut aller à l'eau ; mais le séjour est de courte durée, et la nage malhabile, comparée à celle du jeune veau marin.

Fig. 6. — Jeune Phoque gris en mue. Les premières traces de la mue apparaissent sur la tête, et se propagent vers l'arrière du corps.

(Photo D. Prieur)

La mortalité peut être élevée chez les jeunes et ceci, pour plusieurs causes. Sur les portions de côtes exposées, une tempête coïncidant avec une grande marée, peut noyer et emporter les jeunes qui reposent souvent à la limite des laisses de haute mer. Que la mère soit fréquemment dérangée, par l'homme essentiellement, et elle ne peut nourrir convenablement le jeune qui dépérit. D'autre part, ces colonies importantes sont souvent le siège de bagarres entre mâles. Nous avons été témoins d'une dispute entre deux gros individus, commencée en haut de grève. Tout en se mordant et en rugissant, sans se soucier des jeunes qu'ils pouvaient écraser au passage, les deux masses de près de 300 kg chacune se ruèrent vers la mer, où la lutte continua.

Dès le sevrage, les jeunes vont à l'eau, les accouplements entre adultes ont lieu et l'ensemble de la population se disperse.

La structure de la famille du Phoque gris n'est pas toujours facile à établir. Les couples peuvent être isolés, mais les harems existent également. Nous avons pu observer une grève dont l'accès étroit par la mer était défendu par un seul mâle tandis qu'une demi-douzaine de femelles et de jeunes reposaient au bord de l'eau.

A proximité d'une colonie située sur un îlot bas, Sweyn Holm, nous avons pu noter des différences, nettes sur le terrain, qui permettent de distinguer le mâle et la femelle du Phoque gris adulte.

A terre, outre la taille plus forte du mâle, c'est essentiellement le pelage qui permet de différencier les deux sexes. Le pelage du mâle présente des taches plutôt claires par rapport au fond du pelage, et la femelle des taches plus foncées que le fond.

Toutefois ces taches sont assez floues, surtout visibles sur le dos, et bon nombre de phoques au repos montrent le ventre. Enfin, la couleur du pelage varie considérablement selon le degré de séchage et passe d'une gamme gris-bleu chez l'animal humide à une gamme beige-marron chez l'animal sec. Ces variations de couleur sont encore plus importantes chez les jeunes, surtout à sec, pour lesquels le sexe ne peut se différencier par une observation globale. Outre les nouveau-nés, à pelage blanc, long et perméable, perdu à 3-4 semaines, nous avons rencontré des individus blanc, beige, marron, plus ou moins tachetés, et même noir et blanc.

A l'eau, la forme de la tête permet aussi de séparer mâles et femelles, mais la distinction est plus subtile que celle existant entre le Phoque gris et le veau marin. Ces différences sont surtout visibles de face et l'on est frappé par la largeur du crâne du mâle, en arrière des yeux, au niveau des oreilles, en discontinuité avec le museau plat sur le dessus, tandis que le front devient très important. Chez la femelle au contraire, l'élargissement du crâne, de l'avant vers l'arrière, est plus progressif.

La population de Phoques gris des Orcades est forte d'environ 8 à 10 000 individus. L'augmentation de l'espèce est assez spectaculaire si l'on considère qu'en 1891, BUCKEY et HARVIE-BROWN le notaient relativement rare. Toutefois, l'extrême-fin du 19^e siècle et le début du 20^e ont vu une augmentation importante des effectifs, les phoques fréquentant de plus en plus les petites îles progressivement abandonnées par l'homme.

GESTION DES POPULATIONS

En 1962, le « Department of Agriculture and fisheries for Scotland » autorisa la chasse des jeunes Phoques gris en vue de limiter la population afin de protéger les pêcheries de saumons et ces mesures permirent, secondairement, une industrie locale utilisant les peaux de phoques. L'élimination de 750 jeunes par an jusqu'en 1972, 1 000 depuis cette date, eurent pour effet de stabiliser la population durant ces 15 dernières années, malgré les 2 500 à 3 000 naissances de chaque année.

Cette limitation volontaire du Phoque gris n'est pas limitée aux Orcades et dans un article publié dans *Penn ar Bed* (1972), G. HICKLING a fait état d'une telle pratique aux îles Farne. Il est par ailleurs intéressant de signaler qu'aux îles Hébrides, les populations de Phoques gris ne sont pas limitées et les effectifs sont passés de 8 700 individus en 1966 à 20 000 en 1975.

Depuis 1970, date à laquelle fut votée la loi sur la protection des phoques, le Phoque veau marin est protégé également. Mais des autorisations de chasse ont été délivrées pour limiter la population. Comme pour le Phoque gris, ce sont les jeunes qui sont détruits, essentiellement.

Cependant, la chasse n'est pas la seule cause de la limitation des populations. Les activités humaines, bien que non dirigées contre les phoques, en sont davantage responsables.

Des visites trop répétées sur un îlot utilisé pour la reproduction, une opération de renflouage d'un bateau coulé, les travaux en relation avec l'exploitation du pétrole en mer du Nord, sont autant de causes qui font se déplacer avec plus ou moins de succès les colonies de phoques.

A ce sujet, la construction d'un terminal pétrolier sur Flotta, l'augmentation du trafic maritime et notamment des « tankers », la construction d'un pipe-line, orienté est-ouest et passant entre Burray et South Ronaldsay en direction de Flotta, sont une menace pour les phoques de ce secteur. Selon VAUGHAN (1975), ce sont essentiellement les veaux marins dont le tiers des effectifs des Orcades est situé autour de Scapa Flow qui sont menacés : menace directe par l'augmentation des activités, indirectement par les risques de pollution de la nourriture des phoques par les hydrocarbures. Le Phoque gris, peu abondant dans ce secteur, et les veaux marins quitteront vraisemblablement la zone perturbée au profit d'autres secteurs plus calmes, parfois de grottes, qui heureusement existent dans l'archipel des Orcades.

CONCLUSIONS : LES PHOQUES DE BRETAGNE

Cette visite des colonies de phoques des îles Orcades s'est révélée extrêmement intéressante et enrichissante à plus d'un titre. Nous avons pu acquérir une bonne connaissance de terrain des phoques, qui grâce à une importante documentation photographique, a pu être « enseignée » à l'ensemble du groupe d'Etudes des Phoques de la S.E.P.N.B.

Les secteurs de reproduction favorables aux Phoques gris, car c'est l'espèce qui nous intéresse le plus, sont extrêmement nombreux en Bretagne, bien plus que ne le laissaient supposer nos observations.

Ce ne sont plus quelques îlots de l'Iroise qui sont favorables, mais pratiquement tout l'ensemble Ouessant - Archipel de Molène, la baie de Morlaix, le cap Sizun, la presqu'île de Crozon, si nous nous limitons au Finistère. L'impact des activités humaines, autres que la chasse, a été bien illustré au cours de ce séjour, et pourra guider la liste des mesures de protection qui s'avèrent nécessaires pour maintenir une population de Phoques gris en Bretagne.

Nous avons pu également apprécier la qualité d'une gestion scientifique des populations de Phoques gris, limités sous contrôle des biologistes, dans l'intérêt des phoques eux-mêmes, des autres espèces et des activités humaines.

Actuellement, le Groupe d'Etudes des Phoques en Bretagne, intensifie ses recherches dans le cadre d'une étude demandée par le Ministère de la Qualité de la Vie. La protection effective des Phoques de Bretagne peut devenir rapidement une réalité, encore faut-il que ces animaux ne trouvent pas d'*Olympic Bravery*, de « Route de Fréhel », ou de centrale nucléaire sur leur chemin...

REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement le Dr. C. F. SUMMERS, Directeur du « Seals research division » à Cambridge, qui m'a donné toutes les indications nécessaires à ce voyage, et confié certaines des photographies illustrant cet article. E. BULLARD, Botaniste à Kirkwall (Orkney), m'a accompagné sur le terrain et m'a fait profiter de ses connaissances détaillées des Phoques et de l'archipel des Orcades. Je l'en remercie très vivement.

BIBLIOGRAPHIE

- BRIEN Y. et PRIEUR D. (1973) - Les Phoques de Bretagne. *Penn ar Bed*, vol 9, n° 74, pp. 175-184.
- HICKLING G. (1972) - Les Phoques gris et leur protection en Grande-Bretagne. *Penn ar Bed*, vol. 8, n° 70, pp. 334-342.
- ROUX F. (1957) - Sur la présence de Phoques à l'île d'Ouessant. *Penn ar Bed*, n° 11, pp. 13-18.
- VAUGHAN R.W. (1975) - Seals and possible oil industry developments at Scapa Flow, Orkney.